



**MAIRIE DE MONT**

ARANCE-GOUZE-LENDRESSE

(Communes fusionnées)

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL** **MUNICIPAL DE** **MONT-ARANCE-** **GOUZE-LENDRESSE** **Séance du 08 avril 2021**

Le huit avril deux mille vingt et un à dix-neuf heures, se sont réunis, en la salle des fêtes de Mont en raison de la crise du COVID, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes BAZIARD, DAUBAS, ETCHART, GRAUX et LOQUET ainsi que MM. CAMGRAND, CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LETARGUA, et SALEFRANQUE.  
Étaient absents excusés : Mmes CAZENAVE, GUITTONEAU, M. LAPETRE

Procurations : M LAPETRE a donné procuration Mme BAZIARD

Mme CAZENAVE a donné procuration M. LETARGUA

Secrétaire de séance élu : M LACOSTE-PEDELABORDE

## **VOTE DES COMPTES DE GESTION 2020 (Comptes établis par le trésorier)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-21 et L.2343-1 ;

Considérant que l'extinction des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2020 a été réalisée par le receveur en poste à Mourenx et que les comptes de gestion établis par ce dernier sont conformes au compte administratif de la Commune 2020, pour le budget principal et les budgets annexes (assainissement, lotissement de la Geoule, service public d'assainissement non collectif).

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du budget principal et les budgets annexes (assainissement, lotissement de la Geoule, service public d'assainissement non collectif) et des comptes de gestion du receveur ;

Le Conseil municipal adopte le compte de gestion du budget principal et des budgets annexes (assainissement, lotissement de la Geoule, service public d'assainissement non collectif) pour l'année 2020.

## **VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 (Comptes établis par le Maire)**

Le Maire sort de la salle, Mme Etchart fait la présentation des comptes administratifs.

Les comptes administratifs font le bilan comptable de l'exercice écoulé pour le budget principal comme pour ses budgets annexes (assainissement, lotissement de la Géoule).

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : COMMUNE**

Le compte administratif 2020 fait apparaître les résultats suivants :

	Dépenses de fonctionnement ou déficit	Recettes de fonctionnement ou excédent	Dépenses d'investissement ou déficit	Recettes d'investissement ou excédent
Résultat reporté 2019		3 004 414,00		3 176 590,77
Opérations de l'exercice	- 1 525 259,26	2 837 980,18	- 3 284 719,95	618 322,76
<b>Totaux</b>	<b>- 1 525 259,26</b>	<b>5 842 394,18</b>	<b>- 3 284 719,95</b>	<b>3 794 913,53</b>
<b>Résultats de clôture</b>	<b>0,00</b>	<b>4 317 134,92</b>	<b>0,00</b>	<b>510 193,58</b>
Restes à réaliser			- 2 258 056,07	1 399 800,00
<b>Totaux cumulés</b>	<b>0,00</b>	<b>4 317 134,92</b>	<b>- 2 258 056,07</b>	<b>1 909 993,58</b>
<b>Résultats définitifs</b>		<b>4 317 134,92</b>	<b>- 348 062,49</b>	

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : ASSAINISSEMENT**

Le compte administratif 2020 fait apparaître les résultats suivants :

	Dépenses de fonctionnement ou déficit	Recettes de fonctionnement ou excédent	Dépenses d'investissement ou déficit	Recettes d'investissement ou excédent
Résultat reporté 2019		46 688.14 €		245 833.93 €
Opérations de l'exercice	- 117 923.04 €	124 794.97 €	- 50 379.69 €	66 222.06 €
<b>Totaux</b>	<b>- 117 923.04 €</b>	<b>171 483.11 €</b>	<b>- 50 379.69 €</b>	<b>312 055.99 €</b>
<b>Résultats de clôture</b>		<b>53 560.07 €</b>		<b>261 676.30 €</b>
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

	0.00 €	53 560.07 €	0.00 €	261 676.30 €
<b>Résultats définitifs</b>		53 560.07 €		261 676.30 €

### COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : LOTISSEMENT DE LA VALLEE DE LA GEOULE

Le compte administratif 2020 fait apparaître les résultats suivants :

	Dépenses de fonctionnement ou déficit	Recettes de fonctionnement ou excédent	Dépenses d'investissement ou déficit	Recettes d'investissement ou excédent
<b>Résultat reporté 2019</b>			- 418 715.59 €	
<b>Opérations de l'exercice</b>	- 484 769.01 €	484 769.01 €	- 440 105.28 €	463 379.32 €
<b>Totaux</b>	- 484 769.01 €	484 769.01 €	- 858 820.87 €	463 379.32 €
<b>Résultats de clôture</b>		0.00 €	-395 441.55 €	

### COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : SPANC

Le compte administratif 2020 fait apparaître les résultats suivants :

	Dépenses de fonctionnement ou déficit	Recettes de fonctionnement ou excédent	Dépenses d'investissement ou déficit	Recettes d'investissement ou excédent
<b>Opérations de l'exercice</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Totaux</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Résultats de clôture</b>		0.00 €	0,00 €	

Oui l'exposé de Mme ETCHART, Le Conseil municipal adopte à l'unanimité des membres votants la proposition du Maire pour les comptes administratifs 2020.

### **RESULTATS 2020**

Le Conseil municipal adopte l'affectation des résultats de fonctionnement comme suit à l'unanimité des membres votants.

**a) Budget principal**

- Excédent reporté de fonctionnement (report à nouveau créditeur article 002) :	3 969 072.43 €
- Excédent de la section d'investissement (excédent d'investissement reporté 001) :	510 193.58 €
- Affectation du résultat (1068) :	348 062.49 €

**b) Budget assainissement**

- Excédent reporté de fonctionnement (report à nouveau créditeur article 002)	53 560.07 €
- Excédent de la section d'investissement (excédent d'investissement reporté 001) :	261 676.30 €

**c) Budget Lotissement de la Geoule**

- Déficit de la section d'investissement (déficit d'investissement reporté 001) :	-395 441.55 €
---	---------------

<b>ETAT RECAPITULATIF ANNUEL DES INDEMNITES ELUS POUR L'ANNEE 2020</b>
--

Le Maire rappelle qu'il doit être établi chaque année un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros et en brut<sup>1</sup>, dont bénéficient les élus siégeant au Conseil Municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en son sein et au sein de tout syndicat mixte<sup>2</sup> ou au sein de toute société d'économie mixte ou société publique locale ou filiale d'une de ces sociétés (article L.2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Cet état est communiqué aux élus avant l'examen du budget.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après avoir pris connaissance du document établi,

**PREND ACTE** de l'état récapitulatif annuel des indemnités des élus pour l'année 2020, ci-après annexé.

**ÉTAT RÉCAPITULATIF ANNUEL DES INDEMNITÉS ÉLUS POUR L'ANNÉE 2020**

---

Élus	Mandats/Fonctions	Indemnités de toutes natures au titre de ces mandats et/ou fonctions		Montant total
		Indemnités de fonction	Autres <sup>3</sup> (CAREL)	
M. Jacques CLAVÉ	Maire Vice-président Syndicat Gave et Baïse	12 124,54 euros ( <i>montant brut</i> )	969,99 €	12 124,54 euros ( <i>montant brut</i> )
Mme Marie-Christine BAZIARD	Conseillère municipale (du 1 <sup>er</sup> janv. au 17 mai) Maire délégué d'Arance (du 18 juin au 31 déc.)	532,84 euros ( <i>montant brut</i> ) 3 753,27 euros ( <i>montant brut</i> )	396,38 €	4 286,11 euros ( <i>montant brut</i> )
M. Michel CAMDESSUS	Maire délégué d'Arance (du 1 <sup>er</sup> janv. au 21 févr.)	1 124,04 euros ( <i>montant brut</i> )	89,93 €	1 124,04 euros ( <i>montant brut</i> )
Mme Véronique ETCHART	Maire délégué de Lendresse (du 1 <sup>er</sup> janv. au 17 mai) 1 <sup>ère</sup> adjointe	3 019,48 euros ( <i>montant brut</i> ) 3 753,27 euros ( <i>montant brut</i> )	543,36 €	6 772,75 euros ( <i>montant brut</i> )
Mme Virginie DAUBAS	Maire délégué de Lendresse	3 753,27 euros ( <i>montant brut</i> )	175 €	3 753,27 euros ( <i>montant brut</i> )
M. Jean-François LETARGUA	Maire délégué de Gouze	6 772,75 euros ( <i>montant brut</i> )		6 772,75 euros ( <i>montant brut</i> )
Mme Estelle PALIS	1 <sup>ère</sup> adjointe	1 953,76 euros ( <i>montant brut</i> )	156,32 €	1 953,76 euros ( <i>montant brut</i> )
<b>Élus</b>	<b>Mandats/Fonctions</b>	<b>Indemnités de toutes natures au titre de ces mandats et/ou fonctions</b>		<b>Montant total</b>

		<b>Indemnités de fonction</b>	<b>Autres<sup>4</sup> (CAREL)</b>	
M. Jean-Marc LACOSTE-PEDELABORDE	2 <sup>ème</sup> adjoint	5 707,03 euros <i>(montant brut)</i>	458,12 €	5 707,03 euros <i>(montant brut)</i>
Mme Patricia LOQUET	3 <sup>ème</sup> adjointe	5 707,03 euros <i>(montant brut)</i>	458,12 €	5 707,03 euros <i>(montant brut)</i>
M. Eric CAMGRAND	Conseiller municipal	750,64 euros <i>(montant brut)</i>		750,64 euros <i>(montant brut)</i>
Mme Cathy CAZENAVE	Conseillère municipale	750,64 euros <i>(montant brut)</i>		750,64 euros <i>(montant brut)</i>
M. Florent DUCOS-DUCQ	Conseiller municipal	532,84 euros <i>(montant brut)</i>		532,84 euros <i>(montant brut)</i>
Mme Joëlle GRAUX	Conseillère municipale	750,64 euros <i>(montant brut)</i>		750,64 euros <i>(montant brut)</i>
Mme Mélanie GUITTONNEAU	Conseillère municipale	750,64 euros <i>(montant brut)</i>		750,64 euros <i>(montant brut)</i>
M. Hervé HILLOU	Conseiller municipal	2 171,56 euros <i>(montant brut)</i>	173,70 €	2 171,56 euros <i>(montant brut)</i>
M. Bernard LAMASOU	Conseiller municipal	750,64 euros <i>(montant brut)</i>		750,64 euros <i>(montant brut)</i>
M. René LAPÊTRE	Conseiller municipal	750,64 euros <i>(montant brut)</i>		750,64 euros <i>(montant brut)</i>
Mme Marie-Geneviève POHLER	Conseillère municipale	532,84 euros <i>(montant brut)</i>		532,84 euros <i>(montant brut)</i>
M. Pascal SALEFRANQUE	Conseiller municipal	2 171,56 euros <i>(montant brut)</i>	60,02 €	2 171,56 euros <i>(montant brut)</i>

## VOTE DES TAUX DE FISCALITE 2021

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que, pour assurer l'équilibre budgétaire de l'exercice 2021, il convient de voter les taux des impôts locaux pour l'année 2021.

A noter cette année, la disparition du vote du taux de la taxe d'habitation, le produit est composé par une dotation de l'état et par l'intégration du taux de taxe foncière du département soit 13,47 % qui viennent s'ajouter au 9.69 % de taux communal.

Compte tenu de l'excédent du compte de résultat 2020 et de la situation financière de la commune, les élus décident de maintenir les taux de fiscalité votés en 2020.

TAXES	Taux 2020 (Pour information)	BASES 2021	TAUX 2021 (Vote)	PRODUIT 2021
Foncier Bâti	9.69 %	7 626 000	23.16 %	1 766 182 €
Foncier Non Bâti	14.60 %	58 281	14.60 %	8 483 €
<b>TOTAL</b>				<b>1 774 665 €</b>

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, la proposition du Maire.

## VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, les budgets suivants.

### a) Budget principal

#### SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses :

Chapitre	Libellé	Vote
011	Charges à caractère général	1 066 000.00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	595 000.00 €
014	Atténuations de produits	282 205.00 €

65	Autres charges de gestion courante	345 010.00 €
67	Charges Exceptionnelles	200 000.00 €
022	Dépenses imprévues	100 000,00 €
042	Opérations de transfert entre sections	100 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	4 093 132.41 €
<b>Total</b>		<b>6 781 347.41 €</b>

Recettes :

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Vote</b>
013	Atténuations de charges	14 000.00 €
70	Produits des services, domaines et ventes	60 000.00 €
73	Impôts et taxes	1 126 433.98 €
74	Dotations et participations	1 464 331.00 €
75	Autres produits de gestion courante	112 500.00 €
76	Produits financiers	10.00 €
77	Produits exceptionnels	35 000.00 €
002	Résultat reporté	3 969 072.43 €
<b>Total</b>		<b>6 781 347.41 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Restes à réaliser N-1</b>	<b>Propositions nouvelles</b>
16	Emprunts et dettes assimilées (cautions à reverser)	550.00 €	3 000.00 €
20	Immobilisations corporelles		10 000.00 €
204	Subventions équipement versées		100 000.00 €
21	Immobilisations corporelles		286 181.00 €
23	Immobilisations en cours	74 324.12 €	2 060 954.41 €



27	Autres immobilisations financières		5 000.00 €
	64 MONT COUVERTURE DU BOULODROME	119 073.04 €	
	66 EXTENSION COMPLEXE DE PELOTE	698 865.53 €	300 000.00 €
	69 ACCESSIBILITE TRAVAUX	3840.00 €	150 000.00 €
	81 MONT AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG	1118 506.00 €	
	83 LENDRESSE Parc des sports		400 000.00 €
	86 MOBILIER URBAIN		20 000.00 €
	88 CHATEAU DE MONT		1 100 000.00 €
	89 REQUALIFICATION PARVIS DU CIMETIERE DE GOUZE	77 000.00 €	23 000.00 €
	90 AMENAGEMENT DE LA MONTEE	165 897.38 €	
	93 Maison familiale et Rurale travaux		100 000.00 €
<b>Total</b>		<b>2 258 056.07 €</b>	<b>4 458 132.41 €</b>

<b>Total des dépenses cumulées</b>	<b>6 816 188.48 €</b>
------------------------------------	-----------------------

Recettes :

<i>Chapitre</i>	<i>Libellé</i>	<i>Restes à réaliser N-1</i>	<i>Propositions nouvelles</i>
001	001 Résultat Investissement reporté		510 193.58 €
10	Dotations et fonds divers		705 062.49 €
27	Autres immobilisations financières		5 000.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (cautions à reverser)		3 000.00 €
45	Opération pour compte de tiers 90 AMENAGEMENT DE LA MONTEE	1 399 800.00 €	
040	Opérations d'ordre entre sections		100 000.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement		4 093 132.41 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 399 800.00 €</b>	<b>5 416 388.48 €</b>

<b>Total des recettes cumulées</b>	<b>6 816 188.48 €</b>
------------------------------------	-----------------------

**b) Budget principal**

**SECTION D'EXPLOITATION**

Dépenses :

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Vote</b>
011	Charges à caractère général	90 100.00 €
012	Charges de personnel	6 000.00 €
022	Dépenses imprévues	5 000.00 €
023	Virement à la section investissement	7 760.07 €
042	Opérations de transfert entre sections	70 000.00 €
<b>Total</b>		<b>178 860.07 €</b>

Recettes :

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Vote</b>
74	Dotations et participations	100 000.00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	25 300.00 €
<b>Total</b>		<b>125 300.00 €</b>

R002 Résultat reporté	53 560.07 €
Total des recettes cumulées	<b>178 860.07 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Restes Réaliser</b>	<b>à</b>	<b>Propositions nouvelles</b>
20	Immobilisations incorporelles			20 000.00 €
21	Immobilisations corporelles			20 000.00 €
23	Immobilisations en cours			378 136.37 €
040	Opérations d'ordre entre sections			25 300.00 €
<b>Total</b>		<b>0.00 €</b>		<b>443 436.37 €</b>

<b>Total des dépenses cumulées</b>	<b>443 436.37 €</b>
------------------------------------	---------------------

Recettes :

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Restes à réaliser N-1</b>	<b>Propositions nouvelles</b>
10	Dotations et fonds divers		4 000.00 €
13	Subventions investissement reçues		100 000.00 €
021	Virement de la section d'investissement		7 760.07€
040	Opérations d'ordre entre sections		70 000.00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>0.00 €</b>	<b>181 760.07 €</b>

001 Résultat Investissement reporté	261 676.30 €
<b>Total des recettes cumulées</b>	<b>443 436.37 €</b>

**c) Budget lotissement vallée de la Geoule**

**SECTION D'EXPLOITATION**

Dépenses :

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Vote</b>
011	Charges à caractère général	159 558.45 €
65	Autres charges de la gestion courante	0.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	555 000.00 €
<b>Total</b>		<b>714 558.45 €</b>

Recettes :

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Vote</b>
70	Produits des services et du domaine	555 000.00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	159 558.45 €
<b>Total</b>		<b>714 558.45 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Restes à réaliser N-1</b>	<b>Propositions nouvelles</b>
001	Déficit d'investissement reporté		395 441.55 €
040	Opérations d'ordre entre sections		159 558.45 €
<b>Total</b>			<b>555 000.00 €</b>

Recettes :

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Restes à réaliser N-1</b>	<b>Propositions nouvelles</b>
040	Opérations d'ordre entre sections		555 000.00 €
<b>Total</b>			<b>555 00.00 €</b>

### d) Budget Service Public Assainissement Non collectif

## SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses :

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Vote</b>
011	Charges à caractère général	10 000.00 €
<b>Total</b>		<b>10 000.00 €</b>

Recettes :

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Vote</b>
74	Dotations et participations	10 000.00 €
<b>Total</b>		<b>10 000.00 €</b>

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de déterminer, comme chaque année, le montant des différentes subventions qui seront versées aux associations communales.

Les demandes et attributions seront examinées en Conseil.

	Accordée 2019	Accordée 2020	ACCORDEE 2021
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	<i>Subventions 2019</i>	<i>SUBVENTIONS 2020</i>	<i>SUBVENTIONS 2021</i>
ASS SPORTS ET LOISIRS CCLO	1 800,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €
ADELFA			500,00 €
COMITE DES fetes et des loisirs	13 000,00 €	18 400,00 €	- €
CLUB TOUSTEM YOUENS	4 100,00 €	6 500,00 €	4 000,00 €
MAGL à l'aventure	1 200,00 €	1 200,00 €	- €
FOYER RURAL	21 500,00 €	19 400,00 €	10 300,00 €
FRANCS TIREURS DE MONT	5 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
GUIT ET GUITAR	10 000,00 €	10 000,00 €	- €
MEDAILLES MILITAIRES	200,00 €	200,00 €	200,00 €
FNACA	200,00 €	200,00 €	- €
AMICALE ANCIEN COMBATTANTS	2 100,00 €	3 000,00 €	- €
LOISIR SOLIDARITE RETRAITES 64	500,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
PECHE APPMA DES BAISES	200,00 €	200,00 €	200,00 €
SOCIETE INTERCOMMUNALE DE CHASSE	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Comice Agricole LAGOR	800,00 €	800,00 €	- €
CLUB DE PELOTE PELOTARI MAG LENDRESSE			7 200,00 €
USCG UNION SPORTIVE CASTETIS GOUZE	7 100,00 €	7 100,00 €	7 200,00 €
ASS MAISON FAMILIALE RURALE INSTITUT RURAL DE MONT	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
VIVRE ENSEMBLE	500,00 €	500,00 €	500,00 €
LO SOLAN GAF (Alimentaire)		1 500,00 €	1 500,00 €
MÉMOIRE DU CANTON DE LAGOR	800,00 €	800,00 €	800,00 €
SOUS TOTAL	73 000,00 €	80 600,00 €	42 700,00 €
ANCIENNEMENT CCAS	<i>Subventions 2019</i>	<i>SUBVENTIONS 2020</i>	<i>SUBVENTIONS 2021</i>
A TOUT SERVICE	800,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
ALLIANCE 64	400,00 €		400,00 €
ASSOCIATION SCLEROSE EN PLAQUES (AFSEP)	200,00 €	200,00 €	- €
LES RESTOS DU CŒUR MOURENX	1 200,00 €		1 500,00 €
SECOURS CATHOLIQUE PAYS DE L'ADOUR	400,00 €	400,00 €	500,00 €

Association Main dans la Main avec l'Afrique	300,00 €	- €	- €
SANTAT Ex SSIAD du bassin de LAcq	1 700,00 €	1 700,00 €	2 000,00 €
Croix rouge Française ORTHEZ	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Association Sportive et culturelle Pau Béarn Handisport		500,00 €	0
<b>Sous TOTAL</b>	<b>5 500,00 €</b>	<b>4 300,00 €</b>	<b>5 600,00 €</b>
Jeunes Sapeurs-Pompiers		500,00 €	1 000,00 €
Amicale des Pompiers	500,00 €	- €	500,00 €
CCFD TERRE SOLIDAIRE	400,00 €	400,00 €	400,00 €
Sous Total Autres	400,00 €	900,00 €	1 900,00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>78 500,00 €</b>	<b>85 800,00 €</b>	<b>51 000,00 €</b>

Mme GRAUX, M. HILLOOU, LETARGUA et SALLEFRANQUE pour le Foyer Rural, M. CLAVE pour l'USCG et Guit & Guitar, MME GRAUX pour la Loisir Solidarité Retraité, M LAMASOU pour Toustem Youens en qualité de membres du conseil d'administration de ces associations sortent de la salle au moment de l'examen de la subvention et ne participent pas au vote de cette même subvention. (Foyer Rural 10 voix- USCG 13 voix- Guit & Guitar 13 voix- LSR 13 voix- Toustem Youens 14 voix).

Le Conseil Municipal vote les subventions telles qu'inscrites ci-dessus.

<b>PORTÉ A CONNAISSANCE PROJET BIO BÉARN A MOURENX IMPLANTATION D'UNE UNITÉ DE STOCKAGE</b>
---

Monsieur le Maire explique que la commune a été saisi par les services de la préfecture concernant le projet de création de cinq ouvrages de stockage de digestat issu de méthanisation, porté par la société Bio Béarn. Cette société a été autorisée par arrêté préfectoral n° 2020-111 du 27 octobre 2020 à exploiter une unité de méthanisation à Mourenx.

Le projet initial prévoyait le stockage du digestat sur 50 sites déportés, dont 18 à créer, auxquels viennent s'ajouter les 5 sites du présent dossier, dont l'un est situé sur le territoire de notre commune. Ce projet donnera lieu à un arrêté préfectoral complémentaire modifiant l'arrêté précité. Le Maire précise que la commune doit faire connaître votre avis ou observations éventuels sur ce projet.

Le Maire précise que le lieu de stockage est prévu sur un terrain d'Euralis, chemin de la gare, sis Gouze, parcelle cadastrée CB12, derrière la voie ferrée à proximité de la station d'épuration. La surface de stockage de digestat envisagée est de 5 000 m<sup>3</sup> sur une parcelle de 16 000 m<sup>2</sup>.

Les élus évoquent de manière unanime leurs craintes et le manque d'informations quant à ce projet de stockage. Ils relèvent :

- la proximité avec le gave de Pau à 30 mètres et les craintes de pollution par infiltration dans le sol par le digestat stocké
- le manque d'information sur le type de stockage : type d'installation (à même le sol ou dans un bâtiment, bâché ou pas), sur les nuisances éventuelles avec rayon d'impact autour de la zone de stockage.
- la proximité des habitations 125 m au Nord-Ouest de la zone et 280 mètres au Sud Est qui subissent déjà des nuisances sonores et de poussières volantes dues par la proximité des silos à maïs

- la proximité avec la voie ferrée qui modifie et brasse la circulation de l'air de la zone et fait circuler les nuisances olfactives du bas du village de Gouze vers le haut du village de Gouze
- la structure de la voie qui désert cette parcelle qui n'est pas adaptée aux passages réguliers de véhicules lourds.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents

- de donner un avis défavorable à ce porté à connaissance
- Souhaite obtenir des informations complémentaires sur ce dossier

Questions diverses :

- Les projets du complexe sportif en lien avec les jeunes dans le cadre scolaire et périscolaire sont présentés et validés par les élus.
- Deux adolescentes de Lendresse ont nettoyé la fontaine de Lendresse.

Fin de réunion à 21h00.

Le secrétaire

Jean Marc LACOSTE